

DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/CAY1er/CIPM/2024 DU 07/10/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE Ier, EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1er lance un avis de consultation pour les fournitures scolaires (paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er.

2. Consistance des prestations

désignation	description	unité	quantité
OUTILS PEDAGOGIQUES			
cahier préparatoire	Cahier de 400 pages (A4)	cahier	500
stylo à bille bleu	stylo à bille bleu	paquet de 50	46
stylo à bille rouge	stylo à bille rouge	paquet de 50	46
craie blanche équivalent	boite de 100 bâtons robercolor ou	boite	300
craie couleur équivalent	boite de 100 bâtons robercolor ou	boite	300
registre d'appel journalier francophone	relevé de notes mensuelles de 140 noms	registre	46
registre d'appel journalier anglophone	of 140 names	attendance register	46

rames papier	carton de 5 rames de papiers A4	carton de 5 rames	46
chemises cartonnées 170g	paquet de 100 chemises 124x32cm		46
agrafeuse à changer	métal 26/4	pièce	46
agrafes 26/4	paquet de 10 boites	paquet	46
effaceurs manches en bois		pièce	138
règles graduée de 30 cm	règle plastique transparente		
liquide 1litre	règle		460
ballon de football	ballon de football (cadet)	ballon	46
chronomètre	chronomètre	pièce	46
colle à papier 1 litre	colle transparente liquide 1 litre	flacon	46
corrector liquide stylo	paquet de 12 stylos de ml		46
trombones attache lettre 1000	nickeles de 32 mm	paquet de	46
enveloppes A4 kaki	paquet de 250 enveloppes	paquet	92
crayons ordinaires	crayon HB	crayon	1000
taille crayon	Taille métallique 2 trous	taille crayon	230
ardoise	boites de 1 kg national	boite	50
drapeau plus grand	drapeau tricolore	pièce	46
PHARMACIE			
BETADINE 10%	Bétadine 10% dermique de 125 ml	jaune	boite 184
Compresse stérile 40 x 40 LAURA	boite de 10	boite	460
coton hydrophile 500 g	coton hydro 500 g	boite	92
sparadrap perforé 5 m x 18 cm	rouleau		92
eau oxygénée	flacon de 1 litre	flacon	46
chlore	chlore en poudre granulés	kg	92
HYGIENE ET SALUBRITE			
savon en morceaux	savon en morceaux AZUR 700 g	ou équivalent	morceau 552
papier hygiéniques SITA	ou équivalent	ballot de 48	rouleaux
	ballot		92

seau maçon	seau de 10 litres	seau de 10 L	368
râteaux	râteaux métalliques	pièce	46
machette	machette métallique	pièce	46
pelle bêche	pelle bêche	pièce	46
houe	houe	pièce	46

3.Cout Prévisionnel

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Exercice 2024 fonds propres pour un montant TTC de 10 000 000 FCFA.

4.Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du commerce générale et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

5.Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Exercice 2024 fonds propres pour un montant TTC de 10 000 000 FCFA.

6.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

7.Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au Bureau Des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé

1er, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé Ier d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) F CFA.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard le 07/11/2024 à 09 heures 00, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 03 /DC/CAY1er/CIPM/2024 DU 07/10/2024
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES
(PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE Ier,
EN PROCEDURE D'URGENCE

« En procédure d'urgence ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de 30 (trente) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à 200 000 FCFA. La durée de validité est de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12.Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 07/11/2024 à 10 heures dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

13.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non-respect des spécifications techniques
- f) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- g) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- h) Non-Respect du délai de livraison
- i) Absence de la capacité financière de 5 000 000 FCFA

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant le délai de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1er à Etoudi sis au nouveau centre administratif.

8. ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente demande de cotation. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

YAOUNDE Le 10-10-2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie